

CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problématiques d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la région ou une partie de celle-ci. C'est un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes de la Riviera responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services des trois villes. Depuis 2011, du fait de l'élaboration du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac, les responsables des bureaux techniques des communes de Blonay, du cercle de Corsier (BTI) et de St-Légier-La Chiésaz ont été intégrés à la CORAT. Le directeur de Promove est également invité à la CORAT Plénière depuis 2017.

Pour la législature 2016-2021, MM. Dominique Martin, syndic de Blonay et Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz, sont nommés respectivement président et vice-président de la commission.

Selon les objectifs définis par les municipalités et l'importance des dossiers à traiter, la CORAT peut désigner des groupes de travail spécifiques chargés du suivi de ces dossiers. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS 2018 DE LA CORAT PLÉNIÈRE

La CORAT plénière s'est réunie à cinq reprises en 2018. Elle s'est principalement concentrée sur les mandats d'études à finaliser / à lancer placés sous sa responsabilité, qui portent sur la mobilité, en particulier sur la problématique du stationnement sur la Riviera.

Il est rappelé que les dits mandats s'inscrivent à la suite du PA T/U Rivelac déposé en 2011, et qu'ils sont financés par le biais de la CIEHL.

Mandat d'appui et de coordination technique / Pré-étude sur le stationnement Riviera

Comme mentionné dans les rapports d'activités précédents, la CORAT poursuit sa collaboration avec le bureau team+, qui lui apporte un soutien technique précieux dans le cadre du suivi et de la conduite des études de mobilité menées sous la responsabilité de la commission.

Pour rappel, la CORAT a confié au bureau le lancement d'une réflexion sur le stationnement à l'échelle de la Riviera en 2017, dans l'optique de vérifier la possibilité de définir une stratégie générale (lignes directrices). Les réflexions ont été finalisées et validées par la CORAT mi 2018 sous forme d'un rapport de synthèse, disponible sur le site internet du SAI :

<https://www.sai-riviera.ch/CORATetudestationnementvjuillet.pdf>

Projet Smart City - Enquêtes origines-destinations

L'idée d'une enquête origines-destinations (O-D) a été abordée à plusieurs reprises par la CORAT au cours de ces dernières années, s'agissant de données utiles pour analyser plus finement "qui se déplace où et comment".

La pré-étude sur le stationnement Riviera mentionnée au chapitre précédent a confirmé l'intérêt de disposer de ce type d'informations sur les déplacements. Un représentant de Swisscom a donc été invité à présenter le concept Smart City à la CORAT en 2017. Comme prévu (cf. rapports d'activités 2017), une délégation de la CORAT a rencontré Swisscom début 2018, dans le but de définir quelles pourraient être les modalités concrètes d'une enquête O-D sur la Riviera et le coût y relatif.

Le bureau team+ a analysé attentivement le type de données fournies par Swisscom pour une telle enquête et évalué les prestations complémentaires nécessaires pour leur exploitation. Il est apparu que le rapport "coût / utilité" d'une enquête sur l'ensemble de la Riviera n'était pas satisfaisant. Sur proposition du bureau, la CORAT a choisi de recentrer l'enquête O-D sur la problématique des Parc & Ride (P+R) sur la Riviera, s'agissant d'un point prioritaire selon la pré-étude stationnement.

Le lancement de l'enquête O-D a toutefois été retardé à l'automne 2018, la concertation entre les différentes instances concernées ayant pris plus de temps qu'initialement prévu. Il a notamment été convenu avec la DGMR de démarrer l'étude, tout en affinant certains aspects du cahier des charges du mandataire, afin qu'il corresponde aux attentes du Canton.

Le montant de Fr. 100'000.- inscrit au budget 2018 de la CIEHL n'a donc été que très partiellement dépensé. Le mandat d'étude se poursuivra en 2019. A cet égard, un montant de Fr. 65'000.- a été porté au budget 2019 de la CIEHL. Ledit budget a été adopté par les dix Conseils communaux fin 2018.

Projets à incidence régionale / Mise en œuvre suite au PA T/U Rivelac

La CORAT permet aux communes de s'informer mutuellement sur les projets importants qui peuvent impacter la région et/ou des communes voisines, ainsi que sur l'état d'avancement des projets de mise en œuvre qui découlent des mandats d'études octroyés à la suite du PA T/U Rivelac. Les principaux éléments évoqués lors de ces échanges sont les suivants :

- > la révision des PGA communaux en cours dans la plupart des communes. La CORAT a également été invitée à une séance de présentation de l'étude stationnement de Vevey, qui a fait l'objet d'une coordination avec la pré-étude stationnement Riviera;
- > l'état d'avancement des études et des planifications en cours ou à venir sur le site stratégique de La Veyre-Fenil (suite du chantier URB7 du PA T/U);
- > les projets de réaménagements sur la RC 780a (suite du schéma directeur d'aménagement de la RC 780);
- > les travaux de requalification de la RC 744b seront terminés avant la Fête des Vignerons (suite de l'étude d'accessibilité Ouest de l'agglomération);
- > les travaux de réaménagement du chemin des Boulingrins ont démarré en 2018 et seront terminés avant la Fête des Vignerons (mesure du PA T/U).

OBJETS CANTONAUX / FÉDÉRAUX TRAITÉS OU SUIVIS DANS LE CADRE DE LA CORAT PLÉNIÈRE

Plusieurs objets cantonaux et fédéraux ont été traités ou ont fait l'objet d'une information dans le cadre de la CORAT, dans la mesure où ils ont une incidence pour la Riviera et les communes. Ils sont résumés ci-après.

Système de gestion des zones d'activités (SGZA)

Suite aux ateliers organisés par le Canton (SDT / SPECo) fin 2016 - début 2017, le Canton a mis en consultation une directive sur le SGZA. Dite directive a fait l'objet d'une concertation préalable avec l'UCV et l'AdCV, sans toutefois obtenir leur adhésion sur tous les points. Les régions économiques ont été invitées à une présentation technique du SDT et du SPECo, à laquelle Promove et le SAI se sont rendus. Le SDT a invité les régions économiques, dont Promove, à prendre position sur la directive.

Le SAI a transmis à la CORAT les documents établis par le Canton dans le cadre de la consultation, ainsi que les remarques du service sur la directive, accompagnées de notes permettant de saisir les principaux enjeux.

Au final, Promove n'a pas pris position sur la directive du SGZA, mais a fait suivre au Canton les remarques du SAI.

Application de la LHand

La question de la mise en conformité des arrêts de transports publics (TP) avec la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand) a été abordée dans un premier temps dans le cadre de la CSD. Les syndicats ont proposé que le sujet soit repris dans le cadre de la CORAT, en présence des VMCV.

Un représentant des VMCV a été invité à faire un point de situation lors de la CORAT de juin 2018. Les échanges ont permis aux communes de clarifier les contraintes générales de la loi. Les VMCV ont également transmis à la CORAT une analyse des arrêts pour chaque ligne de TP.

Agglomération Rivelac

Il est rappelé que les municipalités faisant partie du périmètre de l'agglomération Rivelac se sont déterminées en faveur du maintien du statut d'agglomération fin 2017. Selon la nouvelle LATC vaudoise, ceci implique pour les communes d'établir au minimum un plan directeur intercommunal (PDI).

Une délégation de syndicats des trois secteurs géographiques de l'agglomération Rivelac et le préfet de la veveysse fribourgeoise se sont constitués en groupe de travail (GT), accompagnés par le bureau mandaté pour la coordination générale de l'agglomération, ainsi que du mandataire des communes du Haut-Lac. Ledit GT s'est donné pour mission d'établir des propositions sur les démarches à entreprendre dès 2019, soit de lancer un PDI ou un projet d'agglomération, de déterminer la structure à mettre en place (politique / technique) ainsi que les modalités financières.

Groupe de travail OFROU - Autoroute A9

Pour rappel, le président de la CORAT a été nommé pour représenter la Riviera dans le GT constitué sous l'égide de l'OFROU, dans le cadre du projet de nouvelle autoroute entre Villars-Ste-Croix et Montreux. La commission a été informée sur l'évolution des réflexions par son intermédiaire.

AUTRE DOSSIER SUIVI DANS LE CADRE DE LA CORAT

Bus du Petit Prince

Pour rappel, dès 2015, les 16 exécutifs concernés (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveysse Fribourgeoise) ont accepté de modifier l'exploitation du Bus du Petit Prince en réduisant le nombre de courses par soirée de 14 à 10.

L'année 2018 présente une fréquentation en augmentation de 20% par rapport à 2017. Cette croissance s'explique, selon les VMCV, par la campagne de promotion du Bus du Petit Prince qui a eu lieu au printemps 2018, ainsi que par l'accent particulier mis sur la possibilité d'acheter des billets via SMS.

LEXIQUE D'APPUI

AdCV	Association des communes vaudoises
BTI	Bureau technique intercommunal (communes du cercle de Corsier)
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (Riviera)
CSD	Conférence des syndics de la Riviera
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes (Canton)
GT	Groupe de travail
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LHand	Loi sur l'égalité pour les handicapés
O-D	Origines-destinations
OFROU	Office fédéral des routes
PA	Projet d'agglomération
PA T/U	Projet d'agglomération transports et urbanisation
PDI	Plan directeur intercommunal
PGA	Plan général d'affectation
P+R	Park & Ride (parking d'échange)
RC	Route cantonale
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SDT	Service du développement territorial (Canton)
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
TP	Transports publics
UCV	Union des communes vaudoises
URB	Chantier d'urbanisation du PA T/U Rivelac
VMCV	Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve

Vevey, le 4 avril 2019 / SAI-LMS/nc